

Le 27 mars 2019

PAR COURRIEL

Objet : Demande du 29 mars 2018- «Services légaux facturés à IQ entre le 30 avril 2013 et aujourd'hui»

En réponse à votre demande susmentionnée, nous pouvons vous indiquer que lesdits honoraires reliés à votre demande d'accès de 2013 concernant les états financiers de notre filiale C.D.M.V. inc. (et initialement ceux de notre autre filiale, C.I.P.Q. inc.) pour les années 2010, 2011 et 2012 se chiffraient au montant de 82 060 \$.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

ORIGINAL SIGNÉ

Me Marc Paquet
Responsable à l'accès

MP/shs